N° 2033-A 2022

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 102 ROUTE DE LA ROCHELLE 79000 BESSINES

Numéro SIRET * : 88218095300029

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 14

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31032022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032021 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	1 998	016 952	1 046	1 712
	Immobilisations corporelles *		028	4 375	030 1 070	3 305	2 179
	Immobilisations financières * (1)		040	3 665	042	3 665	265
	Total I (5)		044	10 038	048 2 023	8 016	4 156
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	15 841	052	15 841	
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	5 392	066	5 392	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	72 451	070	72 451	25 472
		Autres * (3)	072	19 528	074	19 528	9 241
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	2 750	086	2 750	40 683
	Charges constatées d'avance *		092	8	094	8	8
	Total II		096	115 971	098	115 971	75 404
	Total général (I+II)		110	126 009	112 2 023	123 987	79 560

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134 (107 267)	
	Résultat de l'exercice	136 (172 482)	(107 267)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 (269 750)	(97 267)
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 35 227	14 594
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164 177 363	48 617
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 106 078	71 858
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 132)	172 75 069	41 759
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 393 736	176 827
	Total général (I + II + III)	180 123 987	79 560

Lucas AYME — Certified by yousign

Maxence AUDRAIN — Certified by yousign

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	4 626
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 518
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

ABIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : BESSINES (Deux-Sèvres) – 102, route de La Rochelle

882 180 953 RCS NIORT

_____

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2022

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice écoulé qui s'élève à – 172 482,33 €.

Compte tenu des affectations antérieures, le compte report à nouveau déficitaire s'établira ainsi à – 279 749,76 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président

Lucas AYME

Certified by yousign

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS 31/03/2022

Détail des réintégrations diverses		
Pénalité et amendes		607
Total des réintégrations diverses	**330**	607

Lucas AYME — Certified by yousign

Maxence AUDRAIN — Certified by yousign

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	1 998	412		414		416	1 998	1 998
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 257	442		444		446	2 257	2 257
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 118	474		476	2 118	2 118
Immobilisations financières		480	265	482	3 400	484		486	3 665	3 665
TOTAL		490	4 520	492	5 518	494		496	10 038	10 038

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	286	502	666	504		506	952
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	78	532	451	534		536	529
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	541	564		566	541
TOTAL		570	364	572	1 658	574		576	2 023

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	107 267	Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	107 267
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	171 875
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	279 143

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	106 935
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	148 426
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS 31/03/2022

Détail des Autres Imputations		

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2022

5

Désignation de l'entreprise : SAS ABIS			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/04/2021	et clos le : 31/03/2022	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	11
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 345 943
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	1 345 943
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	90
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	15 841
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	5 208
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	21 139
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	795 691
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	147 164
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	54
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	942 909
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	424 173
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	424 173

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	1 345 943	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence	024	01/04/2021		160	31/03/2022	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

ABIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : BESSINES (Deux-Sèvres) – 102, route de La Rochelle

882 180 953 RCS NIORT

_____

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2022

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

Il est proposé de reporter à nouveau la perte de l'exercice écoulé qui s'élève à – 172 482,33 €.

Compte tenu des affectations antérieures, le compte report à nouveau déficitaire s'établirait ainsi à – 279 749,76 €.

Certifié conforme,
Le Président

Lucas AYME

Certified by yousign